

- 49. Moderniser les Panda, point d'accès numérique de Dijon, pour lutter contre la fracture numérique et développer le réseau des aidants numériques.
- 50. Créer un fonds de solidarité pour accompagner les foyers en difficulté à maîtriser durablement leurs charges.

SANTÉ

- 51. Créer une plate-forme santé pour un accès simplifié au parcours de soins.
- 52. Consolider les actions de prévention-santé dans le cadre du Contrat local de santé signé avec l'Agence régionale de santé.
- 53. Renforcer les actions santé pour les enfants et les familles suivis dans le cadre du Programme de Réussite Éducative.
- 54. Lutter contre la sédentarité par le sport-santé.

Défi n°4

S'épanouir par l'éducation, la culture et le sport

ÉDUCATION, PETITE ENFANCE

- 55. Lancer un nouveau plan pluriannuel de rénovation des écoles et les adapter aux périodes de fortes chaleurs : espace fraîcheur, brumisateur, désimperméabilisation des cours, etc.
- 56. Faire de l'apprentissage de la natation et du vélo, avant l'entrée en 6e, une priorité éducative et sportive et développer les savoirs populaires.
- 57. Abaisser le tarif minimum de la restauration scolaire à 0,50 € par repas et maintenir le service public de la cuisine centrale.
- 58. Poursuivre le déploiement du réseau des assistantes maternelles et conforter le nombre de places en crèche.
- 59. Former dès la maternelle tous les élèves aux économies d'énergies, à la lutte contre le gaspillage.
- 60. Installer des garages à vélo et à trottinette dans les écoles.
- 61. Financer les projets du Conseil Municipal des Enfants, promouvoir la bienveillance à l'école et dans les centres de loisirs, lutter contre les situations de harcèlement.
- 62. Poursuivre le soutien aux associations d'aide aux devoirs.

CULTURE

- 63. Favoriser l'accès à la culture pour tous et faire vivre l'art et la culture dans tous les quartiers.
- 64. Faire de Dijon la capitale de l'art contemporain : agrandissement du Consortium, implantation d'œuvres dans l'espace public, lien avec le FRAC.
- 65. Créer un emplacement participatif « l'œuvre des Dijonnais » au Musée des Beaux-Arts.
- 66. Faire vivre davantage le Grand Théâtre.
- 67. Faire de la bibliothèque la NEF une véritable agora citoyenne au cœur du quartier des arts.
- 68. Organiser un festival de la culture scientifique en 2023 à l'occasion du centenaire de la disparition de Gustave Eiffel.
- 69. Conforter la présence du centre national de la danse dans le quartier des Grésilles.
- 70. Créer un espace culturel dans l'ancienne chapelle de l'Assomption rénovée à l'occasion des 800 ans de Notre-Dame.
- 71. Poursuivre la rénovation de la bibliothèque patrimoniale et d'études.
- 72. Encourager et promouvoir les initiatives d'art urbain dans la ville.
- 73. Pérenniser le soutien aux associations et structures culturelles.

SPORT

- 74. Soutenir la création d'une Aréna sportive au nord de Dijon.
- 75. Ouvrir les équipements municipaux à la pratique sportive libre.

- 76. Renforcer le fond de soutien à l'acquisition de matériel pour les clubs amateurs de quartier et poursuivre le financement des licences sportives par la Ville de Dijon.
- 77. Rénover le stade Bourillot.
- 78. Moderniser la base nautique et de loisir du lac Kir.
- 79. Installer des terrains synthétiques notamment au stade Trimolet.
- 80. Finaliser durant le mandat la rénovation et la modernisation de la patinoire.
- 81. Construire une tribune pour le DFCO féminin.
- 82. Créer une application mobile pour favoriser la pratique sportive de tous à Dijon.
- 83. Animer Dijon autour des Jeux olympiques Paris 2024.

Défi n°5

Faciliter encore et toujours le quotidien des Dijonnais

PROPRETÉ

- 84. Créer un service de déchetterie mobile une fois par mois dans les quartiers politique de la ville.
- 85. Développer un service de collecte des cartons en vélo pour les commerçants.
- 86. Encourager les initiatives citoyennes de plantation dans l'espace public, communiquer sur les comportements vertueux et le civisme, et adapter le mobilier urbain.
- 87. Renforcer la présence et les actions de la brigade verte.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, MÉDIATION ET PRÉVENTION

- 88. Rétablir un service d'éducateurs spécialisés abandonné par le Département.
- 89. Poursuivre le recrutement et la professionnalisation des policiers municipaux, étudier les conditions d'un armement légal et étendre la vidéoprotection.
- 90. Développer une brigade de police municipale intercommunale des transports.
- 91. Renforcer les associations d'aide à la parentalité dans le cadre de la prévention de la délinquance.
- 92. Développer au sein des services municipaux, en partenariat avec le procureur, l'accueil de personnes condamnées à des travaux d'intérêt général.
- 93. Sécuriser et mieux éclairer le quartier république les soirs et week-ends et réaménager la place Jardiller.

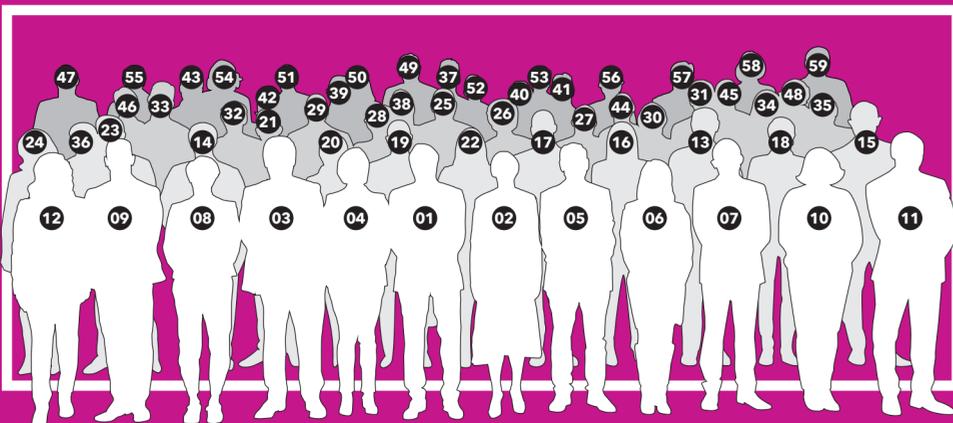
CITOYENNETÉ, HANDICAP, ACCESSIBILITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- 94. Développer la démocratie locale, améliorer le fonctionnement des commissions de quartier et renforcer les budgets participatifs.
- 95. Faire vivre la charte de la laïcité dans tous les services municipaux et dans le respect du vivre ensemble.
- 96. Revendiquer un accueil digne des demandeurs d'asile dans notre ville.
- 97. Lutter contre toutes les formes de discriminations et favoriser la renaissance d'une marche des fiertés à Dijon.
- 98. Créer un poste d'adjoint au maire délégué à la lutte contre les violences faites aux femmes et à l'égalité femmes-hommes et ratifier la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie sociale.
- 99. Conforter l'accessibilité de la ville, dont la gare, aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.
- 100. Organiser ou accompagner les actions mémorielles liées à l'histoire de notre pays, de Dijon, et aux personnages qui ont marqué son histoire.

VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE

- 101. Créer un fonds d'amorçage associatif pour aider les projets des nouvelles associations.
- 102. Poursuivre la rénovation de la maison des associations.
- 103. Développer le service civique et les actions en faveur de la jeunesse et soutenir les initiatives intergénérationnelles.

Découvrez la composition de la liste « Dijon c'est Capitale »



Dijon
c'est **Capitale**

www.dijoncestcapitale.fr

Suivez-nous sur    @dijoncestcapitale

Permanence de François Rebsamen et de la liste « Dijon c'est Capitale » : 1 rue Musette, 21000 Dijon

Téléphone : 06 36 17 83 24 - contact@dijoncestcapitale.fr

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 ET 22
MARS 2020

Dijon

c'est **Capitale**



François Rebsamen

MAIRE DE DIJON

Un homme, une équipe, un projet

Défi n°1

Améliorer le pouvoir d'achat des Dijonnais

UNE VILLE BIEN GÉRÉE

- 1. Geler les taux des impôts locaux pour les 6 prochaines années.
- 2. Préserver les services publics municipaux accessibles à tous en fonction des revenus.
- 3. Maintenir la gratuité des musées et des bibliothèques, des temps d'activité périscolaire et de la navette électrique DiviaCity.
- 4. Baisser significativement le prix de l'eau dès avril 2021.

Défi n°2

Lutter contre le changement climatique

AMÉLIORER LE LOGEMENT

- 5. Investir massivement dans la rénovation énergétique des logements publics et des copropriétés dégradées.
- 6. Poursuivre le développement du réseau de chaleur urbain.
- 7. Encourager la construction de logements éco-responsables et abordables pour tous.
- 8. Promouvoir les bâtiments à énergie positive avec des matériaux renouvelables d'origine locale.

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ACTIVE

- 9. Maintenir un ticket de bus/tram parmi les moins chers de France.
- 10. Créer des zones 30 dans les quartiers en lien avec les habitants, et devant toutes les écoles.
- 11. Lancer les études pour l'extension de la ligne T1 du tram jusqu'à Chevigny-Saint-Sauveur.
- 12. Créer de nouveaux parkings relais.
- 13. Sécuriser les traversées piétonnes et réduire la vitesse en installant des peintures à effet 3D.
- 14. Développer les pistes cyclables, actualiser le schéma directeur en lien avec les usagers et augmenter le nombre de parcs à vélos sécurisés et abrités.
- 15. Sécuriser l'usage du vélo la nuit en utilisant une peinture phosphorescente pour les aménagements cyclables.

PROMOUVOIR DES PRODUITS LOCAUX DE QUALITÉ À FAIBLE EMPREINTE CARBONE

- 16. Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation, promouvoir les produits locaux de qualité pour tous avec la création d'un label Dijon Agroécologie.
- 17. Augmenter la part de produits locaux de qualité et bio dans la restauration scolaire, proposer davantage de repas végétariens et lutter contre le gaspillage alimentaire.
- 18. Promouvoir les productions locales de qualité en fruits et légumes en organisant la filière avec la création d'une légumerie.
- 19. Augmenter le nombre de jardins et vergers partagés.

CRÉER DES SOURCES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 20. Construire une centrale photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Valmy.
- 21. Construire une centrale de méthanisation fournissant de l'énergie verte.
- 22. Créer une filière industrielle de production d'hydrogène, énergie renouvelable, pour alimenter les bennes à ordures et les bus.

DIJON, TERRITOIRE « ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE »

- 23. « Zéro plastique à la mer », installer un système de filtration des eaux usées pour piéger l'ensemble des plastiques, micropolluants et microplastiques.

- 24. Trier et recycler l'ensemble des plastiques, des déchets électroniques et des mégots.
- 25. Supprimer complètement les plastiques à usage unique dans les services municipaux.
- 26. Promouvoir l'usage de composteurs collectifs.
- 27. Achever le remplacement des 34 000 points lumineux des rues de la métropole par des LED et limiter l'éclairage publicitaire.

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FAIRE DE DIJON LA VILLE AUX 56 000 ARBRES

- 28. Végétaliser la ville et désimperméabiliser les sols, en particulier les cours d'écoles, pour lutter contre les îlots de chaleur.
- 29. Concevoir des îlots de fraîcheur pour limiter l'impact des fortes chaleurs, installer des voiles d'ombrages et des brumisateurs dans l'espace public.
- 30. Développer le modèle arbre+banc au centre-ville.
- 31. Créer des « rues vertes », à l'exemple de la rue du Jardin des Plantes.
- 32. Augmenter le nombre de fontaines à eau potable dans les rues de Dijon.

PRÉSERVER ET GÉRER LES RESSOURCES

- 33. Mettre en place un observatoire du développement durable de la Métropole.
- 34. Assurer un contrôle public et une gestion transparente de l'eau grâce à une société d'économie mixte, pour garantir une bonne qualité de l'eau, investir pour la qualité du réseau et lutter contre les pertes.
- 35. Préserver la qualité de l'air et des sols.

DÉVELOPPER UNE URBANISATION HARMONIEUSE

- 36. Limiter l'étalement urbain, protéger les terres agricoles et harmoniser la ville en respectant la typologie des logements et l'environnement des quartiers.
- 37. Développer le permis citoyen de végétaliser sur l'espace public.
- 38. Continuer à mettre en œuvre la mixité sociale et l'habitat participatif.

PRÉSERVER ET PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

- 39. Réaliser un atlas citoyen participatif de la biodiversité urbaine.
- 40. Valoriser le parc de la Colombière qui fêtera ses 350 ans en 2024.
- 41. Créer des conservatoires de biodiversité (vergers, légumineuses) et poursuivre la plantation de vignes.
- 42. Promouvoir le développement des ruches en ville avec les abeilles comme sentinelles de la qualité environnementale.

Défi n°3

Combattre la pauvreté

ACTION SOCIALE

- 43. Conforter le budget du CCAS et créer un comité des usagers.
- 44. Reconstruire la résidence sociale Abrioux.
- 45. Soutenir l'action des épiceries solidaires et des associations caritatives comme le Secours populaire, le Secours catholique, les Restaurants du cœur, Habitat et humanisme, Emmaüs, la Recyclade, Cric & Co etc., et soutenir la création de nouveaux garages solidaires.
- 46. Aider les familles monoparentales en adaptant davantage les horaires des services publics aux réalités familiales.
- 47. Créer un prêt sur gage à taux réduit au Crédit Municipal.
- 48. Conforter le fonds de dotation des écoles pour permettre à tous les enfants de participer aux sorties scolaires.

104. Encourager les comportements vertueux pour l'environnement dans l'attribution des subventions aux associations.

POUR LES SENIORS

- 105.** Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.
106. Reconstruire les Ehpad des marguerites et du port du canal.
107. Créer un nouveau « village bleu » dans le sud dijonnais pour l'accueil des personnes âgées.
108. Lancer une nouvelle dynamique autour de l'Observatoire de l'âge.
109. Inciter les commerçants dijonnais à adapter leur accueil aux seniors dans le cadre du réseau Ville amie des aînés.

Défi n°6

Valoriser les projets dans les quartiers

- 110.** Réaménager et valoriser le Port du Canal, poumon vert du centre-ville en lien avec Voies Navigables de France (VNF).
111. Végétaliser la place Bossuet et réaménager la rue Monge qui relie la Cité Internationale de la gastronomie et du vin et le cœur de ville.
112. Mettre en valeur les Halles Centrales et encourager des halles gourmandes et locales.
113. Ouvrir de nouveaux équipements publics dans le quartier de l'Arsenal dont une maison des services publics et une salle multi-sports.
114. Planter un verger municipal dans le quartier des Varennes.
115. Poursuivre l'embellissement de la place Grangier.
116. Poursuivre la rénovation urbaine de la Fontaine-d'Ouche.
117. Créer deux parcours piétons thématiques Centre-ville-Consortium-Parc de la Colombière et Gare-jardin de l'Arquebuse-Cité internationale de la gastronomie et du vin-Port du Canal.
118. Réaménager le cloître et la cour du musée de la vie bourguignonne, créer une liaison entre le site Dumay et le Jardin des Apothicaires.
119. Réduire la vitesse de circulation automobile dans les rues Chabot-Charny, Condorcet, Jacques Cellier, etc.
120. Étudier la rénovation du centre commercial Epiery et animer le parc des Grésilles avec les habitants et les associations.
121. Pérenniser les potagers individuels et collectifs des Lentillères en organisant la présence des jardiniers dans un cadre légal qui n'existe pas aujourd'hui.
122. Faire du ru de Pouilly un exemple de bio-diversité et mettre en valeur le parc de la Toison-d'Or.
123. Reconstruire la MJC Montchapet.
124. Embellir encore le parc Clemenceau.
125. Construire un cimetière animalier.

Défi n°7

Innover pour l'attractivité de la métropole

TOURISME

- 126.** Ouvrir la Cité internationale de la gastronomie et du vin en 2021.
127. Confirmer la place de Dijon comme destination touristique nationale et internationale.
128. Avoir un camping digne d'une capitale régionale.
129. Développer une activité d'œnotourisme sur le plateau de la Cras.
130. Ouvrir un bureau d'accueil des congrès et rénover le parc des expositions de Dijon pour conforter son emplacement en cœur de ville.

131. Coordonner et soutenir les actions des confréries et des associations sur le thème de la gastronomie et du vin, notamment autour de la moutarde, du cassis et du pain d'épices.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, INNOVATION

- 132.** Construire deux nouvelles écoles d'ingénieurs, soutenir l'agrandissement de SciencesPo et de l'ESIREM, favoriser l'implantation d'une école nationale d'architecture et conforter l'École Supérieure de Musique.
133. Créer 500 logements étudiants supplémentaires et augmenter les bourses municipales pour les étudiants dijonnais.
134. Soutenir la formation et la promotion des métiers de l'environnement.
135. Soutenir les initiatives étudiantes citoyennes solidaires, abonder le fonds d'urgence du CROUS et le centre de prévention et de santé universitaire.
136. Organiser à chaque début d'année une bourse d'échange à l'installation des étudiants en lien avec les associations étudiantes et différents établissements supérieurs, et soutenir l'organisation d'une grande fête des savoirs scientifiques.
137. Favoriser l'installation à Dijon des jeunes diplômés, des chercheurs et enseignants chercheurs.
138. Poursuivre le déploiement du projet OnDijon, ville connectée, créer un environnement favorable pour les start-ups, assurer la protection des données et en ouvrir l'accès, créer une bourse OnDijon junior et se doter d'un schéma directeur de la transition numérique.

ÉCONOMIE, EMPLOI, INSERTION

- 139.** Soutenir la formation professionnelle pour réussir sa reconversion ou sa formation tout au long de la vie.
140. Faciliter l'accueil des entreprises et améliorer la desserte des zones d'activités pour les salariés.
141. Créer un service public d'appui aux entreprises pour l'emploi et les ressources humaines.
142. Continuer à intégrer l'insertion professionnelle aux marchés publics en partenariat avec les acteurs locaux Idées21, SEDAP, CREATIV, etc., développer et amplifier l'action du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE).
143. Soutenir la recherche, l'économie et l'emploi dans les filières d'excellence de la métropole : santé, agro-alimentation, tourisme, numérique.
144. Poursuivre la politique partenariale engagée avec les chambres consulaires et les organismes professionnels.

COMMERCE ET ARTISANAT

- 145.** Soutenir et accompagner la réhabilitation du centre Dauphine avant fin 2022.
146. Créer un label dijonnais du fait maison et des produits locaux de qualité en lien avec les restaurateurs.
147. Encourager le commerce de proximité dans chaque quartier, soutenir les associations de commerçants et interdire l'extension de grandes surfaces de périphérie.

RELATIONS INTERNATIONALES

- 148.** Créer une fête internationale avec les villes jumelées (York, Dallas, Mayence, Volgograd, Skopje, Cluj Napoca, Reggio Emilia, Pécs, Opole, Guimarães, Chefchaouen, Prague, Dakar).
149. Développer les relations internationales en particulier dans les domaines de l'agro-écologie, de la culture et du patrimoine, et lancer une charte de partenariat économique avec les villes jumelées.
150. Porter l'ambition écologique de Dijon au niveau européen, notamment par la candidature au programme Capitale verte européenne.

Dijon c'est Capitale

Liste de large rassemblement composée de socialistes, de démocrates, d'écologistes, de radicaux, de communistes, de citoyens et de personnalités de la société civile



François Rebsamen
Maire de Dijon
Président de Dijon métropole



Nathalie Koenders
Première adjointe au maire
Cadre supérieure Jeunesse et Sports



François Deseille
Adjoint au maire
Masseur kinésithérapeute



Océane Charret-Godard
Vice-présidente du Conseil régional
Psychologue du travail



Philippe Lemanceau
Chercheur à l'INRAE, écologue, spécialiste de l'agro-écologie et de la transition alimentaire



Kildine Bataille
Cadre du groupe La Poste



Christophe Avena
Conseiller départemental
Médecin urgentiste



Claire Tomaselli
Adjointe au maire
Cadre de l'Éducation nationale



Denis Hameau
Vice-président du Conseil régional
Délégué innovation territoriale du groupe La Poste



Stéphanie Vacherot
Chef de projet communication Représentante régionale association santé, recherche et maladies rares



Pierre Pribetich
Premier Vice-président de Dijon métropole
Professeur des Universités



Sladana Zivkovic
Adjointe au maire
Juriste en droit international et sciences politiques



Jean-Patrick Masson
Adjoint au maire
Contrôleur DGCCRF



Christine Martin
Adjointe au maire
Graphiste rédactrice webmestre



Marien Lovichi
Conseiller municipal
Infirmier libéral



Nadjoua Belhadef
Adjointe de direction
d'un groupe hôtelier



Hamid El Hassouni
Adjoint au maire
Président de Grand Dijon Habitat
Fonctionnaire territorial



Dominique Martin-Gendre
Adjointe au maire
Présidente de l'Observatoire de l'âge



Antoine Hoareau
Fonctionnaire territorial



Danielle Juban
Adjointe au maire
Cadre supérieure retraitée



Benoît Bordat
Conseiller municipal
Chargé de mission
Expert agricole



Nuray Akpınar-Istiquam
Adjointe au maire
Conseillère retraitée à la Carsat



Jean-Philippe Morel
Avocat



Marie-Hélène Juillard-Randrian
Retraîtée du monde économique et des entreprises



Christophe Berthier
Adjoint au maire
Gestionnaire ressources humaines



Françoise Tenenbaum
Adjointe au maire
Géographe de la santé



Georges Mezui
Professeur du second degré



Laurence Favier
Valoriste dans une association de recyclage



Massar N'Diaye
Conseiller départemental
Conseiller en formation



Lydie Pfander-Meny
Conseillère municipale
Présidente d'association
Provisoire honoraire de lycée



Jean-François Courgey
Directeur d'école



Ludmila Monteiro
Ingénieur projet, recherche et développement en santé et bien-être



David Haegy
Formateur en milieu professionnel



Delphine Blaya
Conseillère municipale
Assistante commerciale



Joël Mekhantar
Adjoint au maire
Professeur des Universités



Marie-Odile Chollet
Cadre supérieure de santé et formatrice retraitée



Vincent Testori
Délégué régional d'une association de formation hospitalière



Mélanie Balson
Étudiante en école d'infirmière



Jean-Paul Durand
Restaurateur, chef de cuisine
Ancien président du syndicat de l'hôtellerie-restauration



Nora El Mesdadi
Cadre de santé
Présidente d'association



Franck Lehenoff
Conseiller en économie sociale et familiale



Cathy du Tertre
Retraîtée du secteur de l'assurance et de l'immobilier



Bassir Amiri
Enseignant-chercheur
Président d'un observatoire de la laïcité



Élisabeth Revel
Adjointe au maire
Médecin



Philippe Thirion
Conseiller commercial



Valérie Teisseire
Juriste



Maxime Moulazadeh
Généalogiste successoral



Claude Tassin
Chef d'entreprise dans l'habillement



Pierre Chaillet
Conseiller emploi-formation retraité



Anne-Laure Lassoued-Rapenne
Opticienne



Christian Delion
Ouvrier



Marie-Thérèse Pugliese
Déléguée prévention mutualiste



Dominique Dechen
Journaliste retraité



Malika Gauthié
Assistante de direction du secteur social retraitée
Responsable associative



Roland Bonnot
Retraité de l'Éducation nationale
Ancien trésorier national d'un syndicat de salariés



Christiane Gindre
Cadre bancaire retraitée
Responsable associative



Jean-Paul Massot
Retraité
Ex-magistrat de la Chambre régionale des comptes



Sophie Claudel
Directrice d'établissement d'enseignement supérieur



Benoît Willot
Chef d'entreprise
Ancien président du syndicat des PME